

LA FORÊT AU NOUVEAU-BRUNSWICK

Il nous manque un consensus fort et stable aux niveaux local et national, selon lequel les forêts sont un patrimoine. Nous ne les recevons pas comme un cadeau de nos aïeux. Au contraire, elles constituent un legs que nous devons transmettre à nos enfants [...]. Sans un tel consensus, nous n'irons nulle part.

Don Lockhart, directeur exécutif de
l'Association des produits forestiers du
Nouveau-Brunswick

INTRODUCTION

Le Nouveau-Brunswick possède proportionnellement plus de terres forestières productives que toute autre province du Canada. En termes absolus, cela correspond à quelque 62 000 km² de forêts, soit 85 % de la superficie de la province. Le stock de bois sur pied représente 515 millions de m³.⁽¹⁾

Les ressources forestières du Nouveau-Brunswick sont parmi les plus fertiles et les plus exploitées du pays. Avec seulement 2,4 % des terres forestières productives du Canada et 2,6 % du bois sur pied, la province contribue pour 5,4 % et 4,3 % respectivement à la récolte et à la valeur de l'industrie forestière nationale. L'industrie forestière, qui compte 11 usines de pâtes et papiers et environ 100 scieries, est la plus importante de la province. La valeur brute de production dépasse le milliard de dollars et l'industrie représente 40 % de la fabrication manufacturière et presque 50 % des exportations de la province.⁽²⁾

(1) Service canadien des forêts, Notes d'information au Comité permanent des pêches et des forêts, Ottawa, octobre 1985.

(2) Ralph Redmond, ministère des Forêts, des Mines et de l'Énergie du Nouveau-Brunswick, fascicule n^o 53, le 29 octobre 1985, p. 15.